

Administration financière—Loi

Enfin, monsieur le Président, je voudrais vous parler du mandat des sociétés d'État. Nous savons que depuis quelques années des sociétés d'État ont connu certains revers, pour employer un euphémisme. Il y a eu les cas de l'EACL et de Canertech, sociétés qui, avec l'appui financier du gouvernement, se sont engagées dans des domaines nullement prévus dans leur mandat. Ces sociétés ont livré une concurrence très injuste au secteur privé, qui avait pourtant joué son rôle jusque-là dans ces domaines.

Prenons le cas de Canertech. Cette société se mêle de moderniser des immeubles qui exigent des immobilisations très considérables. Canertech s'engage auprès des propriétaires à renover le bâtiment. Elle s'engage également à payer tous les frais d'immobilisation, les propriétaires devant la rembourser par les frais épargnés, grâce à la rénovation, sur le chauffage et la climatisation. C'est un marché très avantageux. Une affaire que personne ne peut refuser. Mais c'est un type de marché qu'aucune entreprise privée ne pourrait se permettre. Dans le meilleur esprit du parlementarisme, je demande au secrétaire parlementaire, puisque le ministre est absent, de renoncer à confier de tels mandats aux sociétés de la Couronne et aux entreprises appartenant en totalité au gouvernement fédéral et à leur confier une tâche beaucoup plus précise pour les empêcher de livrer une concurrence injuste au secteur privé.

Pour terminer, ce projet de loi constitue pour nous une grande déception. Nous sommes convaincus que le gouvernement n'a retenu aucune leçon du passé, ce qui constitue une excellente raison non seulement de changer de gouvernement mais aussi de reléguer cette mesure aux oubliettes et permettre à un nouveau gouvernement, mieux au fait du problème, de présenter une autre mesure qui saura vraiment résoudre ces difficultés.

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il des questions ou des observations? Le débat se poursuit.

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat sur un projet de loi auquel j'attache une grande importance. Nous savons tous que les sociétés d'État jouent un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement actuel. Il devient donc très important que la Chambre étudie soigneusement toute modification législative ayant des incidences sur la façon dont ces sociétés d'État peuvent diriger leurs affaires.

Premièrement, je voudrais traiter de ce que nous espérons, de ce que nous comptons voir dans ce bill. Ce que nous voulons, c'est que le projet de loi renforce la responsabilité des ministres à l'égard des sociétés d'État; cette responsabilité devient très importante si l'on se penche par exemple sur un cas très simple et que je connais assez bien, celui de Postes Canada. Nous n'avons cessé de poser des questions à la Chambre au sujet de cette société d'État pour entendre toujours la même réponse de la part du ministre: «Je devrai me renseigner

auprès des autorités compétentes de Postes Canada». Le ministre ne répond jamais directement et sans détour aux questions qui lui sont posées à la Chambre des communes. Il se dérobe constamment. C'est un point que nous, parlementaires, tenons à corriger car, à notre avis, il est absolument essentiel que les sociétés d'État soient responsables devant le Parlement.

Deuxièmement, nous aurions voulu voir dans ce projet de loi, une déclaration de principe sur le rôle des sociétés d'État. Quelle est la situation actuelle des sociétés d'État et dans quelle direction souhaitent-elles s'orienter? Il est important que les parlementaires connaissent la réponse à ces questions pour prendre des décisions réfléchies à ce sujet.

Troisièmement, nous comptons voir une classification des sociétés d'État fondée essentiellement sur le niveau de financement assuré par le gouvernement fédéral. En effet, une société d'État dont les activités sont financées en très grande partie par le gouvernement fédéral devrait rendre des comptes rigoureux au Parlement, puisqu'elle reçoit des deniers publics. Par contre, le Parlement pourrait être un peu moins exigeant envers une société d'État qui ne reçoit que très peu d'argent du gouvernement.

Quatrièmement, nous estimons important et essentiel que le projet de loi prévoie un mécanisme permettant de contrôler les filiales des sociétés d'État. En d'autres termes, les filiales des sociétés d'État doivent être responsables, doivent rendre compte au Parlement, aux députés et donc aux Canadiens.

● (1150)

Cinquièmement, nous attendions une série de plans d'ensemble des affaires publiques. Les Canadiens ont le droit de savoir ce que font les organismes publics. Ils ont le droit de savoir quels sont les projets des sociétés d'État.

Sixièmement, et de la plus haute importance, nous espérons une vérification efficace de la part du vérificateur général. Pour se convaincre de l'importance de cette question, il suffit de se rappeler les nombreux exemples que nous avons eus sous les yeux ces derniers temps et qui montrent le gaspillage du gouvernement.

Nous voulions aussi des méthodes comptables uniformes. On a beaucoup parlé dernièrement de l'importance de la vérification intégrée. Nous estimons qu'il est nécessaire d'uniformiser les méthodes comptables.

Le huitième point que nous estimons essentiel, c'est de faire en sorte que ces sociétés soient dirigées par des conseils d'administration semblables à ceux du secteur privé. Autrement dit, ils doivent avoir l'influence, l'autorité, le poids et l'aptitude voulue pour orienter leurs activités.

Je tiens quant à moi pour extrêmement important le dernier élément que nous avons examiné. Nous voulions qu'un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat soit constitué pour procéder de temps à autre à l'examen des sociétés de la Couronne. Cela devient essentiel.